



FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Lubrifiant Syntho-Tech™ (aérosol)

Numéro(s) de produit: 03054

Utilisation du produit: Lubrifiant synthétique d'usage général

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Au Mexique:
CRC Industries Mexico
Av. Benito Juárez 4055 G
Colonia Orquídea
San Luís Potosí, SLP CP 78394
www.crc-mexico.com
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

DANGER: Nocif ou mortel si ingéré. Contenu sous pression.
Apparence et odeur: Liquide blanchâtre avec une légère odeur de solvant

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Aucune indication d'être un irritant oculaire significatif ou prolongé. Le premier contact peut causer un picotement ou de la rougeur.

PEAU: Le contact cutané ne cause habituellement pas une irritation importante ni prolongée. Aucune indication d'être nocif pour les organes internes s'il est absorbé par la peau. Le contact cutané ne cause habituellement pas de réaction allergique de la peau.

INHALATION: Contient une huile à base d'hydrocarbure synthétique. Peut causer une irritation respiratoire ou autres effets pulmonaires suivant une inhalation prolongée ou répétée de la vapeur d'huile à des niveaux atmosphériques au-dessus de la limite d'exposition à la vapeur d'huile minérale recommandée.

INGESTION: Lorsqu'il est avalé ou vomi, ce matériel peut pénétrer directement dans les poumons. Une fois dans les poumons, il est très difficile à éliminer et peut causer des blessures sévères ou la mort.

EFFETS CHRONIQUES: Aucun connu.

ORGANES VISÉS: poumon

État physique aggravé par exposition: Inconnu

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Mélange de Poly(alpha-oléfine)	68649-11-6 / 151006-63-2 / 151006-62-1	85 - 95
acétone	67-64-1	3 - 8
Additif polytétrafluoréthylène (PTFE)	9002-84-0 / 64741-88-4	< 1
Dioxyde de carbone	124-38-9	1 - 5

Section 4: Premiers Soins

- Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
- Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait et obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Avis aux médecins: L'ingestion de ce produit ou des vomissements subséquents peuvent entraîner l'aspiration de liquide hydrocarbure léger, laquelle peut causer une pneumonie. Traitement symptomatique.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Ce produit est ininflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour aérosol.

(Vous reporter à 16 CFR 1500.3(c)(6)). Ce produit ne présente pas de thermodilatabilité.

Point d'éclair: 253°F (SETA)

Limite d'explosion supérieure: ND

Température d'autoallumage: 615°F

Limite d'explosion inférieure: ND

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Utiliser une brume d'eau, mousse, produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour éteindre les flammes.

Produits de combustion: Fortement dépendant des conditions de combustion. Un mélange complexe de solides en suspension, de liquides et de gaz comprenant du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des composés organiques non-identifiés évolueront lorsque ce matériau est soumis à la combustion.

Risques d'explosion: Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se

former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles:	Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.
Précautions pour l'environnement:	Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.
Méthodes de confinement et de nettoyage:	Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation:	Ne pas respirer les vapeurs d'huile à des concentrations supérieures aux limites recommandées d'exposition aux vapeurs d'huile minérales. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Lire et observer toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du produit. Se référer à l'étiquette du produit pour les directives d'utilisation.
Procédures d'entreposage:	Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F afin d'éviter la rupture des boîtes.
Niveau d'entreposage d'aérosol:	I

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Poly(alpha-oléfine)	NE	NE	NE	NE	1	mfr	mg/m ³
acétone	750 (v)	1000 (v)	500	750	NE		ppm
Polytétrafluoréthylène (PTFE) additif	NE	NE	NE	NE	NE		
Dioxyde de carbone	5000	30 000 (v)	5000	30,000	NE		ppm
N.E. Non établi (c) – ceiling (plafond) (s) – skin (peau) (v) – vacated (libre)							

Contrôles et protection:

Contrôles techniques:	L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.
Protection respiratoire:	Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour

établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection tel que Viton ou autres gants imperméables. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: Liquide

Couleur: blanchâtre

Odeur: Solvant léger

Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0.81

Point d'ébullition initial: 131°F

Point de congélation: ND

Pression de vapeur: ND

Densité de vapeur: 9 (air = 1)

Taux d'évaporation: lent

Solubilité: soluble dans les solvants d'hydrocarbures; insoluble dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: ND

Composés Organiques volatiles: Pds %: 0 g/L: 0 lb/gal: 0

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Aucun connu.

Matériaux incompatibles: Peut réagir avec de l'oxygène et des agents oxydants forts, tels que les chlorates, nitrates, peroxydes, etc.

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Poly(alpha-oléfine)	> 5 g/kg	> 3 g/kg	1,17 mg/L/4H
acétone	5 800 mg/kg	Aucunes données	50 100 mg/m ³ /8H
Polytétrafluoréthylène (PTFE)	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Dioxyde de carbone	Aucunes données	Aucunes données	470 000 ppm/30 M

Toxicité chronique:

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
Poly(alpha-oléfine)	Non	Non	Non	Non	Non
acétone	Non	Non	Non	E (modéré) / S (modéré) / R (moyen)	Oui
Polytétrafluoréthylène (PTFE)	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Dioxyde de carbone	Non	Non	Non	Non	Non

E – œil S – peau R - Respiratoire

Toxicité reproductive: Aucune information disponible
Téatogénicité: Aucune information disponible
Mutagénicité: Aucune information disponible
Effets synergétiques: Aucune information disponible
Autre: Ce produit contient des huiles à base synthétique. Ces huiles ne sont pas raffinées à partir de stocks à base de pétrole. Le potentiel de la base d'huile préparé par ce procédé causant le cancer n'a pas été spécifiquement traité par l'OSHA Hazard Communication Standard, l'IARC, ni NTP. Toutefois, les conditions du procédé, l'analyse chimique et les résultats négatifs des essais de mutagénicité sur des matériaux similaires, soutiennent l'idée que ces huiles ne devraient pas causer le cancer.

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Poly(alpha-oléfine): Daphnie magna 48 heures EC50: >1 000 mg/L
 96 Heures EC50 algues vertes (*Selenastrum capricornutum*): >1 000 mg/L
 96 Heures LC50 Truite arc-en-ciel (*Salmo gairdneri*): >1 000 mg/L
 Acétone: Daphnie magna 48 heures EC50: 12 600 mg/L
Persistence / Dégradabilité: Ce matériau n'est habituellement pas facilement biodégradable.
Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
 Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): Biens de consommation, AAR-D
 ICAO/IATA (air): Bien de consommation, ID8000, 9
 IMO/IMDG (eau): Aérosols, UN1950, 2,2, Quantité limitée
 Réserves spéciales: Aucune

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Acétone (5 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Oui
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques: Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Occupational Safety and Health Administration (OSHA) :

Ce produit est sous réglementation selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Règlements d'états É.-U.:

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65):

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction:

Aucune

Règlements COV sur les biens de consommation: Dans les états soumis à la réglementation sur les COV pour les biens de consommation, ce produit est conforme comme lubrifiant polyvalent.

Droit fédéral à connaître:

New Jersey: 67-64-1, 124-38-9
Pennsylvanie: 67-64-1, 124-38-9, 9002-84-0
Massachusetts: 67-64-1, 124-38-9
Rhode Island: 67-64-1, 124-38-9, 9002-84-0

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: A

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

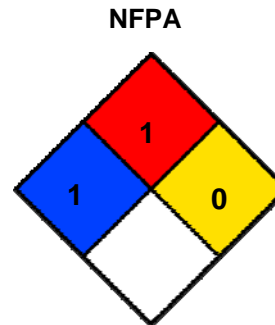
Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)	
Santé:	1
Inflammabilité:	1
Réactivité:	0
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick
N° CRC: 847A
Date de révision: 05/27/2010

Modifications depuis la dernière révision: Section 15: Règlements d'OSHA supplémentaires

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS: Registre CAS
CFR: Code des règlements fédéraux
DOT: Département des transports
LIS: Liste intérieure des substances
g/L: Grammes par litre
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA: Association du transport aérien international
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI: Organisation maritime internationale
lb/gal: Livres par gallon
CL: Concentration létale
DL: Dose létale

ND Non applicable
N.R. Non défini
NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA: National Fire Protection Association
NTP: Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP: Équipement de protection personnelle:
ppm: Parties par million
RoHS: Restriction des substances dangereuses
STEL Limite d'exposition de courte durée
TCC: Méthode Tagliabue en vase clos
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail